

Zeitschrift: Bulletin généalogique vaudois
Herausgeber: Cercle vaudois de généalogie
Band: 7 (1994)

Artikel: A propos de l'extraordinaire épopée d'un vaudois, soldat de la Grande Armée : Daniel Capt (1782-1842), Chevalier de la Légion d'Honneur
Autor: Favez, Pierre-Yves
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1085319>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A propos de L'extraordinaire épopée d'un vaudois, soldat de la Grande Armée : DANIEL CAPT (1782 - 1842), Chevalier de la Légion d'Honneur, la rédaction du Bulletin Généalogique Vaudois publie le texte de feu Fr. M. Messerli accompagné de notes rectificatives de Pierre-Yves Favez (qui ne concernent que la généalogie - d'autres éléments auraient pu être rectifiés).

Amateur de documents historiques (diplômes, médailles, lettres, attestations) relatifs à la Légion d'Honneur, le regretté docteur Fr. M. Messerli, l'un des fondateurs de la Section Suisse de notre Société, avait réussi à réunir suffisamment d'éléments pour retracer la vie d'un lieutenant du régiment suisse de Salis au début du siècle dernier.

Une calme enfance

C'est le 4 juillet 1782 que naquit en la Commune du Chenit, chef-lieu au district de la Vallée de Joux, Jean-Daniel Capt, fils d'Abraham et de Elisabeth Gruny.

Le Chenit était alors constitué de divers hameaux disséminés en une vaste région forestière voisine de la France, le Risoux, dominant l'embouchure de l'Orbe dans le lac de Joux; à cette époque, d'après le recensement de 1805, on y comptait 80 ménages, comprenant 447 individus; la famille Abraham Capt habitait le hameau "Vers chez les Capt" comprenant six immeubles y compris les écuries, granges et remises; l'industrie horlogère ne s'était pas encore implantée dans cette région.

C'est là que fut élevé le jeune Daniel, vie de famille campagnarde modeste et tranquille; le père étant bûcheron-agriculteur, occupé journallement à défricher les grands bois de la région et à cultiver ses champs; la mère se chargeant du ménage et des soins aux enfants qui fréquentèrent l'école communale du village principal de la Vallée, Le Sentier. Dans cette école existant depuis 1688, l'instituteur apprit au jeune Daniel à lire et à écrire; celui-ci suivit aussi son instruction religieuse à l'église paroissiale du Sentier édifiée en 1704 par les habitants du pays¹.

Région rude où vu l'altitude on ne pouvait pas cultiver les céréales et dont la population laborieuse se consacrait aux travaux des champs, à l'élevage du bétail, ainsi qu'au bûcheronnage et au défrichement des forêts.

¹

d'après le Dictionnaire géographique et historique du docteur Levade (1820).

A la naissance du jeune Daniel, le pays était sous la domination de Berne et géré par le bailli de Romainmôtier qui fut invité le 24 janvier 1798 à quitter son poste par la population de cette bourgade lors de la proclamation de l'indépendance du Pays de Vaud se constituant en Canton du Léman et qui devint le 14 avril 1803 le Canton de Vaud de la République helvétique.

Le jeune Daniel occupé avec son père aux travaux des champs et de bûcheronnage devint un solide luron qui, en août 1802, à l'âge de 20 ans, fut incorporé dans les troupes de la République helvétique comme chasseur du 1er bataillon d'infanterie légère de la deuxième 1/2 brigade constituée par la réunion de contingents cantonaux dont l'effectif s'élevait à 1500 hommes.

En exécution du traité d'alliance, dit de capitulation militaire entre la France et la Suisse, signée le 7 septembre 1803 à Fribourg, la Suisse s'était engagée à fournir à la France 4 régiments de 4000 hommes chacun, qui devaient toujours être au complet comme effectif; la deuxième 1/2 brigade dont les rangs furent complétés devint le premier régiment suisse au service de la France ou plus exactement au service de Napoléon.

Les débuts du Corps suisse

Composé de quatre régiments, il était placé sous les ordres du général de Salis; le 1er régiment, comprenant 32 compagnies, où figuraient des soldats de 14 cantons, réparties en compagnies de grenadiers groupant les hommes grands et forts chargés d'attaquer et des compagnies d'éclaireurs, avec des hommes plus petits et agiles; son effectif atteignit 4547 hommes, dépassant le chiffre fixé par le traité. Son commandement était assuré par le Colonel André Raguetly, originaire de Flims, dans les Grisons, et les Chefs de bataillons se nommaient Dufresne, de Vevey, Burckardt, de Bâle, Schluchzer, de Zürich et Clavel, de Brenles au Canton de Vaud; les commandements étaient donnés en allemand, langue utilisée par les soldats des Régiments suisses de l'Empire.

Après avoir d'abord servi en France, le 1er régiment suisse fut envoyé en 1805 à Naples pour soutenir le trône mal affermi de Joseph Bonaparte, frère de Napoléon 1er, mission peu agréable consistant à soumettre les populations du sud de l'Italie, surtout de la Calabre qui refusaient d'accepter la nouvelle dynastie imposée par l'Empereur des Français, répression d'une guerre de partisans, service militaire sans gloire. Toutefois c'est pendant ce temps-là que le grenadier Capt, sachant lire et écrire et par suite

pouvant rédiger des rapports, fut successivement nommé Caporal le 20 mais 1807, puis Sergent le 17 novembre 1810.

La campagne de Russie et la fin de l'Empire

Fin 1811, le 1er Régiment reçut l'ordre de quitter la Calabre où il avait fait régner le calme et l'ordre pendant cinq ans et de remonter au nord de l'Italie puis de passer le Col du Simplon; il arriva à Brigue le 1er janvier 1812 ayant effectué à pied plus de 1500 km; il continua sa route sur Genève où il séjournna quelques jours avant de poursuivre sur Besançon, puis Colmar. qu'il atteignit le 13 février 1812 et Strasbourg et enfin Magdebourg sur l'Elbe où la division suisse fut concentrée pour être rattachée à la 9e division du Général Balliard, plus tard remplacé par le Général Merle. Cette troupe fut chargée de protéger le flanc gauche de la Grande Armée en marche sur Moscou; la Division suisse fut dirigée sur Polotzk, ville de 3 à 4000 habitants située sur la Duna en Russie Blanche, où eurent lieu deux batailles sanglantes les 17 et 18 août et les 19 et 20 octobre 1812, permettant de repousser des attaques de cosaques de l'Armée russe et d'éviter à la Grande Armée d'être coupée.

Après la bataille de Polotzk, un décret impérial du 29 novembre 1812 conférait aux soldats suisses 34 croix de la Légion d'Honneur et nommait le sergent Capt sous-lieutenant porte drapeau pour remplacer deux porte drapeaux suisses tués à la bataille de Polotzk.

Immédiatement après, la Division reçut l'ordre de prendre position sur les hauteurs de Jekirania sur la Bérésina et de protéger le passage de la Grande Armée battant en retraite; les 28 et 29 novembre 1812, le régiment suisse fit à nouveau acte d'héroïsme, le 1er régiment, celui où était incorporé le lieutenant Capt, perdit 12 officiers et 400 soldats et eut de nombreux blessés; Napoléon, qui assistait à ce combat, promit 72 décosations pour récompenser la bravoure des Suisses, décosations jamais remises aux titulaires, comme celles de la bataille de Polotzk.

Après le désastre de la campagne de Russie et par suite des pertes subies par la Division suisse, Napoléon transforma les quatre régiments suisses très éprouvés en quatre bataillons de guerre qui pendant l'année 1813, afin de se reconstituer, furent envoyés en garnison en Hollande et dans diverses places fortes, entr'autre à Brême, pour ce qui est du Bataillon 1 où Capt était incorporé comme lieutenant porte drapeau. Bien qu'ayant pris part à toutes les campagnes de son unité depuis sa fondation, le lieutenant Capt, grâce à sa solide constitution, était un des rares Suisses sortis indemnes de cette campagne et

comme ancien il se consacra surtout à l'instruction des nouvelles recrues venues de Suisse, pour combler les vides laissés par la Campagne de Russie. Ainsi les soldats suisses, à part les bataillons de Neuchâtel et du Valais non incorporés dans le Régiment helvétique, ne prirent-ils pas part les 18 et 19 octobre 1813 à la bataille de Leipzig, dénommée "bataille des nations", ni à la campagne de France suivie de l'occupation de Paris par les Alliés qui entraîna l'abdication de Napoléon et du retour de la dynastie royale sur le trône de France.

La Diète suisse réunie à Zurich le 15 avril 1814 ayant formellement délié le Corps suisse de son serment envers Napoléon Bonaparte, les compagnies suisses arborèrent la cocarde blanche et reconstituèrent les Corps de Cent Suisses et des gardes royales reprenant leur place aux Tuilleries et à Versailles, comme avant la révolution française.

L'ère des grandes guerres semblait terminée, lorsque Napoléon, au début de 1815 ayant tout à coup débarqué au sud de la France, reprit le pouvoir. On se demandait anxieusement en Suisse ce qu'allait faire le régiment engagé par Louis XVIII. Alors que les troupes françaises au service du roi faisaient acte d'infidélité, le Régiment suisse sous les ordres du Général d'Affry ne se joignit pas aux troupes de Napoléon.

La Diète suisse ayant d'ailleurs décidé le rappel du Régiment helvétique, il rentra au pays à pied et en ordre parfait, sans prendre part à la bataille de Waterloo (18 juin 1815). La Diète helvétique fit frapper une "médaille de la fidélité helvétique" pour témoigner sa reconnaissance aux soldats suisses, n'ayant pas trahi leur serment, médaille qui leur fut remise au cours d'une manifestation le 12 octobre 1815 à Yverdon.

Quant Louis XVIII reprit les rênes de son royaume, il s'empressa de conclure de nouvelles capitulations avec les cantons suisses et à la fin de 1816 le roi de France avait à nouveau en son service un Régiment suisse comprenant des gardes personnelles et des détachements dans diverses garnisons comme Besançon, Lyon, Clermont-Ferrand, soit au total 14000 hommes. Un dépôt de troupe fut aussi créé à Toulon, où les nouveaux conscrits étaient instruits avant d'être envoyés au corps.

Louis XVIII lui accorde la Légion d'Honneur promise par l'Empereur

Tout en assumant ses fonctions de porte drapeau, le lieutenant Capt fonctionna comme instructeur des recrues

destinées à la Garde royale. C'est au dépôt de Toulon qu'il reçut en mai 1821 l'avis du Grand Chancelier de l'Ordre royal de la Légion d'Honneur qu'il avait été nommé "Chevalier" de cet ordre. Dans le courant de l'année, il reçut le diplôme de chevalier établi sur parchemin et la décoration y relative, ainsi que l'avis qu'il était rayé du contrôle de corps du Régiment suisse et mis à la solde de retraite.

En outre, une déclaration du régiment suisse de Salis atteste que le lieutenant en premier Capt avait constamment rempli dans ce corps les fonctions d'instructeur.

Retour au pays

Ayant reçu l'avis de libération de son engagement au service de la France, le Premier Lieutenant Capt revient dans son pays natal; mais n'y trouvant plus de parents, il se réfugia à Lausanne où il rencontra plusieurs de ses anciens collègues officiers des régiments suisses, entr'autre le lieutenant colonel Begos, ancien major-adjudant de ce régiment qui avait été nommé instructeur chef des soldats vaudois et Philippe Louis Emmanuel de la Harpe, ancien général de Napoléon, également rentré au pays, qui assuma successivement les fonctions de préfet d'Orbe puis de membre du Conseil d'Etat Vaudois. En arrivant à Lausanne en 1828, il rencontra une combourgeoise, Mademoiselle Elisabeth Rochat, née en 1795 et lui proposa de fonder un foyer : il élit domicile à la Cité derrière 30, immeuble démolí en 1883 pour la construction de l'école de chimie. Ils eurent trois enfants.

La situation politique était tendue; la Suisse passait des moments très difficiles. Pour maintenir l'esprit national, c'est à cette époque que se fondèrent les premières sociétés d'étudiants en Suisse et que les élèves du Collège Académique de Lausanne avaient constitué un corps de volontaires organisé militairement et ayant un instructeur pour des exercices physiques. S'étant mis à disposition du Gouvernement vaudois, Capt fut désigné le 27 septembre 1827 par le Conseil d'Etat comme instructeur pour les exercices des volontaires du Collège académique et en 1831 comme lieutenant-instructeur à l'école militaire; avis de cette nomination lui fut donné par le Landamann de la Harpe, Président du Conseil d'Etat du Canton de Vaud.

Capt assuma ces fonctions à l'entièrre satisfaction de chacun jusqu'en 1842, année où il mourut le 1er juillet à 8 heures du matin, sans ne jamais avoir été malade auparavant.

C'est à Lausanne, au cimetière de la Pontaise qu'il fut enterré où fut aussi inhumé en 1855 le major Begos, qui fonctionna aussi comme instructeur de l'Armée suisse après les campagnes de Napoléon.

... Oui, c'est une aventure extraordinaire que vécut le citoyen vaudois Daniel Capt au début du XIXe siècle et qui, à notre époque, ne pourrait plus avoir lieu.

De condition modeste, Daniel Capt est non seulement devenu lieutenant en 1er - porte drapeau du 1er régiment suisse de l'Armée de Napoléon, mais a parcouru, comme tel, toute l'Europe.

Le citoyen Capt, grâce à sa valeur physique et morale, a fait honneur non seulement de son régiment, mais à la France et à la Suisse qui l'ont récompensé en lui décernant deux décosations :

La France, la croix de chevalier de la Légion d'Honneur portant la devise: Honneur et Patrie, et la Suisse, la médaille d'Honneur.

Médailles Suisses

A deux reprises seulement les autorités suisses ont fait frapper des décosations à l'intention de ses ressortissants pour les remercier de leur valeureuse conduite (médaille du 10 août 1792 et médaille de la Fidélité Helvétique, octobre 1815).

L'attribution de cette médaille d'honneur avait été décidée par la Diète le 28 avril 1815 pour être distribuée aux officiers et soldats rentrés de France. C'était une médaille d'argent suspendue à un ruban rouge et blanc; d'un côté se trouvait gravé l'écusson fédéral avec ces mots CONFÉDÉRATION SUISSE 1815. De l'autre la devise HONNEUR ET FIDÉLITE entourée d'une couronne de laurier.

La cérémonie de distribution eut lieu à l'intention des survivants des quatre régiments suisses de l'Empire le 12 octobre 1815 sur la Place d'Armes à Yverdon.

Feu Docteur Fr. M. Messerli

DANIEL CAPT

Notes extraites des registres paroissiaux et d'état civil servant à rectifier, en partie, les diverses données erronées ou fantaisistes de l'article du Dr. Francis Marius MESSERLI dans un numéro de "La Cohorte", intitulé "L'extraordinaire épopée d'un Vaudois, soldat de la Grande Armée DANIEL CAPT (1782 - 1842), Chevalier de la Légion d'Honneur", paru en 1898. Références tirées des ACV.

Bourgeois du Chenit, Abraham Joseph Capt décéda à Lausanne le 14 décembre 1826, à 76 ans (Ed 71/45, 271). Il était donc né vers 1750. Fils de Joseph Capt, Abraham Joseph épousa à Corsier le 17 juin 1784 Marie, fille de feu Rodolph Grunig, veuve de Jacques De Gruffy, bourgeois de Saint-Saphorin et de la paroisse de Corsier, habitante de cette paroisse (Eb 34/4, 184). Le couple habitait vers le Pont où naquit leur fils Jean Daniel le 15 août 1784, baptisé à Corsier le 19 septembre suivant (Eb 34/5, 20).

Jean Daniel Capt, âgé de 58 ans, officier instructeur des milices, du Chenit, domicilié à la Cité, fils de feu Abraham Capt et de feue Marie Grunigel, mourut à Lausanne le 21 juillet 1842 (Ed 71/50, 73).

Il habitait Lausanne, comme sa fiancée, lorsque les annonces de son mariage avec Elisabeth Rochat, du Lieu et de l'Abbaye, fille de Christian Abram Martin Rochat et d'Elisabeth née Baumann, y furent publiées les 4, 11 et 18 mars 1821 (Eb 71/20, 271). Le mariage fut célébré à Vevey le 30 mars 1821 (Eb 132/8, 245). Pourtant, l'acte de naissance de leur première fille, en 1820, est rédigé comme s'ils étaient déjà mariés !

Elisabeth Capt-Rochat doit être née en 1799 ou 1800, car elle était âgée de 68 ans quand elle mourut le 4 février 1868 à Lausanne, où elle était domiciliée rue de la Tour 8 & 9 (Ed 71/58, 158).

Le couple eut 6 ou 7 enfants :

1. Elisabeth Susanne Jeanne Marie, née à Lausanne le 7 août 1820 (Ed 71/12, 219), qui épousa à Lausanne le 4 mars 1841 Abram Daniel Bovay, de Chanéaz, domicilié à Lausanne, âgé de 31 ans (Ed 71/27, 43).
2. Jean Christian Daniel, né à Lausanne le 16 novembre 1821 (Ed 71/1, 62), décédé à Lausanne où il était domicilié rue Chaucrau 30 le 16 avril 1855 (Ed 71/53, 473).
3. Susanne Françoise Henriette, née à Lausanne le 23 janvier 1823 (Ed 71/1, 187), décédée à Lausanne le 25 novembre 1857, domiciliée Cheneau de Bourg (Ed 71/54, 343). Elle avait épousé en premières noces à Prilly le 13 novembre 1845 Ami Louis Deléchat, d'Aubonne et Mont-sur-Rolle, domicilié à Lausanne, âgé de 26 ans (Ed 110/5, 178), journalier, qui mourut à 29 ans à Lausanne le 4 mars 1848 (Ed 71/51, 301). Elle se remaria à Prilly le 12 décembre 1851 avec Charles Daniel Bürky, de Münsigen dans le canton de Berne, domicilié à Lausanne, âgé de 28 ans 7 mois (Ed 110/5, 386).
4. Anne Georgine Madeleine, née à Lausanne le 23 août 1824 (Ed 71/1, 366), décédée à Lausanne à 16 ans 4 mois, domiciliée aux Moulins, le 1er janvier 1841 (Ed 71/49, 209).
5. Jacques Elie Louis, né à Lausanne le 8 juin 1829 (Ed 71/3, 274), parrain de sa soeur en 1837. Il ne s'est pas marié dans le canton de Vaud avant 1876 et ne figure pas dans les registres de décès de Lausanne antérieurs au 31 décembre 1875.
6. Marie Henriette Georgine, née à Lausanne le 17 octobre 1837 (Ed 71/6, 186), décédée à Lausanne, sous Montbenon, le 1er décembre 1837, âgée de 2 ans 7 mois (!) (Ed 71/48, 155).

7 (?). Marie Henriette Georgine, qui serait née vers 1842, mais dont la naissance ne se trouve pas à Lausanne, où elle est décédée à 24 ans le 21 mars 1866, domiciliée rue Saint-Laurent (Ed 71/57, 227).

La carrière d'instructeur de Daniel Capt est indiquée dans le registre matricule des officiers (ACV, K VII b 10).

Pierre-Yves Favez

Vient de paraître

Barré & Dayet, EDITEURS,
6, rue Lacépède,
75005 PARIS,

viennent de rééditer l'introuvable

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE des GENEVOIS
et des VAUDOIS QUI SE SONT DISTINGUES
DANS LEUR PAYS OU A L'ETRANGER

de Albert de Montet, publié en 1877.